

**La nouvelle offre de cautionnement des droits
au comptant**

MODIFICATIF

BOD n° 6774
du 11 septembre 2008
texte n° 08-044
nature du texte : DA
du 9 septembre 2008
classement : C.2-C.3
RP :
bureau : B1
nombre de pages : 2
diffusion : EXTERNE
NOR : ECO D 08 00 036 S
mots-clés : télé-procédures
DELTA, application TRIGO,
garantie crédit d'enlèvement et
pour opérations diverses,
globalisation, centralisation

Date d'entrée en vigueur du texte : Immédiate

Date de caducité du texte :

Références :

Texte abrogé :

Texte modifié : annexe V du texte n° 06-043 du 23/10/06 - BOD n° 6687

Vous trouverez en annexe au présent carton modificatif le nouveau formulaire de demande de centralisation des cautionnements sur lequel sont reprises les coordonnées du siège de la direction générale à Montreuil.

Ce document ainsi mis à jour, annule et remplace l'annexe V de la DA n° 06-043 du 23 octobre 2006.

ANNEXE V

DEMANDE DE CENTRALISATION DES CAUTIONNEMENTS (1)

La société(*dénomination sociale*).... (*SIREN*)...., dont le siège social est domicilié à ...
(*adresse*)....,

qui réalise des opérations auprès de l'administration des douanes dans le ressort territorial
des recettes régionales suivantes(*lister les recettes régionales des douanes concernées
et préciser, s'il y a lieu, les différents sites d'activités dans chaque recette régionale*)....,

demande la centralisation des garanties qu'elle doit constituer auprès de :

une recette régionale (2) ;

plusieurs recettes régionales.... (*en précisant alors le nombre et les zones géographiques
correspondantes*)(2).

Date et signature de l'opérateur

Renvois :

(1) La présente demande doit être adressée à :

Direction Générale des Douanes et Droits Indirects
Bureau B1
11 rue des deux communes
93558 MONTREUIL CEDEX

(2) Rayer la ligne inutile.